

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01353

Numéro SIREN : 820 829 471

Nom ou dénomination : A2E

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2019 sous le numéro de dépôt 7819

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

edi-tdfc

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A

Désignation de l'entreprise SAS A2E										Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise 695 ROUTE DE MARSEILLE 13080 AIX-EN-PROVENCE																				
SIREN		<table border="1"> <tr> <td>8</td><td>2</td><td>0</td><td>8</td><td>2</td><td>9</td><td>4</td><td>7</td><td>1</td> </tr> </table>										8	2	0	8	2	9	4	7	1
8	2	0	8	2	9	4	7	1												
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12														
										Exercice N clos le										
										31/12/2018										
ACTIF										Brut										
										1										
										Amortissements-Provisions										
										2										
										Net										
										3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012															
		Autres *	014		016															
	Immobilisations corporelles *		028		030															
	Immobilisations financières * (1)		040		042															
	Total I (5)		044		048															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052														
		Marchandises *		060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	40222	070			40222												
		Autres * (3)	072	1592	074			1592												
	Valeurs mobilières de placement		080	90266	082	3965		86300												
	Disponibilités		084	38675	086			38675												
	Charges constatées d'avance *		092		094															
	Total II		096	170756	098	3965		166790												
	Total général (I+II)		110	170756	112	3965		166790												
PASSIF										Exercice N										
										1										
										NET										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120			1500												
	Écarts de réévaluation				124															
	Réserve légale				126		150													
	Réserves réglementées *				130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * (131))				132		96830													
	Report à nouveau				134															
	Résultat de l'exercice				136		63088													
	Provisions réglementées				140															
	Total I				142		161569													
Provisions pour risques et charges				Total II	154															
DETTES (6)	Emprunts et dettes assimilées				156															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		1440													
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	2741	172	3781													
	Produits constatés d'avance				174															
	Total III				176		5221													
Total général (I + II + III)				180		166790														
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS A2E		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018
				Exercice clos le 31/12/2018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210
	Production vendue	Biens		215	214
		Services *		217	218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	244
	Rémunérations du personnel *				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements *				254
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259	262
	Total des charges d'exploitation (II)				
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270
Produits financiers (III)		280	31	Charges financières (V)	294
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347	348
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-1 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	3965
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	17652
	Divers *, dont intérêts excédentaires des epes-cis d'associés			247	330
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *			248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))			249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (4.1. sexies)			986	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (4.1. septies)			981	
	ZRD (4.1. terdecies)			127	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 41 duodecies)			991	
	Pôles de compétitivité hors GICF (art. 44. undecies)			990	
	ZFA (4.1. quaterdecies)			345	350
	Investissements outre-mer			344	
Créance due au report en arrière du déficit			346		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370

A2E
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 695 Route de Marseille
13080 Luynes
820 829 471 RCS Aix en Provence

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 63 089 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

– Résultat bénéficiaire de l'exercice : 63 089 euros

AFFECTATION :

– Autres réserves : 63 089 euros.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

